

MyHotelMatch

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 3.601.580 euros
Siège social : 58 avenue d'Iéna – 75116 Paris
542 030 200 RCS Paris
(la « Société »)

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2025

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La société MyHotelMatch, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé est une plateforme de voyage nouvelle génération qui, basée sur les principes de sites de rencontre proposait de faire « matcher » des hôtels et des voyageurs en se basant sur des caractéristiques fixes et variables renseignés volontairement sur chaque profil utilisateur.

Notre groupe détenait deux filiales, MHM Labs créée en juin 2022 et MY AGENCY/NYS société acquise et intégrée à partir de juillet 2022. L'année 2023 a été cruciale dans le développement de l'application et de son lancement qui était prévu au 18 octobre 2023 et a subi un retard de presque 2 mois. L'accélération des développements technologiques notamment celle des intelligences artificielles a provoqué la remise en cause du projet au niveau technologique. Quant aux notions financières, la première phase d'alerte lancée par les commissaires aux comptes de la Société a incité le Conseil d'administration à prendre des mesures de redressement et de réorientation lors du 1er semestre 2024.

L'année 2024 est marquée par des décisions importantes pour la Société. Après avoir tenté de diversifier les activités de la Société, le Conseil d'administration a décidé de mettre fin aux développements de l'application pour se concentrer sur l'activité historique de la Société qui est l'immobilier. Pour ce faire, la Société a cédé sa participation dans NYS en date du 12 décembre 2024. En parallèle, MHM Labs, filiale de recherche et développement a été cédée le 31 décembre 2024 à Ott Ventures USA, Inc.

La Société a également annoncé fin 2024, un projet de rapprochement avec Courbet Héritage.

Les faits marquants de l'exercice ont été les suivants :

1.1 *Alerte des CAC*

La période est marquée par le déclenchement de plusieurs phases d'alerte par les commissaires aux comptes, remettant en doute la continuité d'exploitation de la Société. Ces alertes se concluent par la convocation d'une Assemblée générale Extraordinaire de continuité d'exploitation le 13 juin 2024.

1.2 *Démission d'administrateurs*

Le 13 février 2024, Monsieur Radstrom a annoncé sa démission du Conseil d'administration. Il n'est pas remplacé.

Le 4 juin 2024, Monsieur Joël Rubino a annoncé sa démission du Conseil d'administration. Il n'est pas remplacé.

1.3 *Décisions stratégiques*

Afin d'assurer la continuité d'exploitation, le Conseil d'administration fixe plusieurs actions dont la cession de certaines filiales, la réduction de la masse salariale ainsi que la réalisation d'une augmentation de capital de manière à faire entrer de nouveaux investisseurs pour financer les besoins de trésorerie. Le Conseil d'administration décide également la mise en pause du développement de l'application de MyHotelMatch.

1.4 Assemblée Générale de continuité d'exploitation

Suite aux différentes alertes, une assemblée générale a été convoquée en urgence le 13 juin 2024 et a permis de voter la continuité d'exploitation de la Société.

1.5 Cession de l'activité NYS

En 2024, la Société a décidé de céder sa filiale opérationnelle NYS pour quatre raisons majeures :

- Fournir à la maison les moyens financiers de continuer son activité et de mettre en œuvre les nouveaux projets.
- L'activité de NYS ne s'inscrit pas dans la nouvelle vision de la société mère.
- La création de valeur de NYS pour l'activité de MyHotelMatch ne s'est pas avérée flagrante.
- Le fait que NYS soit en plan de sauvegarde n'a pas permis non plus la création d'un périmètre commun de trésorerie pour soutenir sa maison mère.

Il a donc été décidé de céder l'ensemble des activités de NYS à la société WABY888 présidée par Ruben Abitbol et dirigée par Li Zhouli. Dans le même temps NYS a signé un accord pour reprendre le bail détenu par MyHotelMatch au 58 avenue d'Iéna, 75116 Paris. Ce dernier accordant le droit à MyHotelMatch de conserver son siège autant que nécessaire dans les locaux de NYS. En date du 12 décembre 2024, la société MyHotelMatch a signé un protocole d'accord transactionnel pour la cession des titres de participation de la société NYS. Cette cession a permis à la Société de payer l'ensemble de ses créanciers à l'exception de Ott Héritage.

1.6 Décision de mettre en pause les développements

La mise en pause du développement de l'application a induit le départ de l'ensemble des salariés de MHM Labs entre juillet et septembre 2024.

1.7 Cession de la société MHM Labs

MHM Labs, filiale de recherche et de développement a été cédée le 31 décembre 2024 à Ott Ventures USA, Inc.

1.8 Démission du Directeur général

Yves Abitbol a démissionné le 16 septembre 2024 de son poste de Directeur Général et a été remplacé dans ses fonctions par Jean-François Ott. Cette démission s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise qui vend sa filiale NYS et étudie un rapprochement avec la société immobilière cotée Courbet Héritage.

1.9 Péremption des BSA

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis par la Société en 2014, prorogés en 2023, sont arrivées à échéance le 4 décembre 2024. Cette péremption marque la fin des droits attachés à ces instruments financiers. Les BSA encore en circulation et non exercés sont donc expirés.

1.10 Projet de rapprochement stratégique avec Courbet Héritage

La Société étudie un projet de rapprochement avec Courbet Héritage qui se distingue par son expertise dans la gestion et le développement d'actifs immobiliers, avec un portefeuille diversifié axé sur le secteur hôtelier et touristique. Société cotée sur Euronext Access (Code ISIN : FR0004998318 – Mnémonique : MLCOU), Courbet Héritage, en qualité d'holding, adopte une stratégie d'investissement contrariante, n'hésitant pas à investir tôt dans le cycle de développement pour capter des opportunités à des valeurs attractives.

Courbet Héritage privilégie les acquisitions dans des villes offrant un potentiel de croissance à long terme, avec un cycle d'investissement s'étendant généralement de 3 à 7 ans. Cette vision s'aligne parfaitement avec la stratégie envisagée par MyHotelMatch, qui souhaite renforcer son expertise en matière de rénovation d'actifs, notamment dans le secteur hôtelier, et exploiter des synergies pour maximiser la valeur de son portefeuille immobilier. L'objectif de cette fusion est double :

- Renforcer la structure financière de la Société en intégrant des actifs à forte valeur ajoutée, permettant ainsi d'améliorer sa solidité et sa rentabilité.
- Accélérer le recentrage stratégique sur le secteur immobilier, en abandonnant certaines activités non stratégiques et en s'appuyant sur l'expertise de Courbet Héritage dans l'investissement et la valorisation d'actifs à long terme.

1.11 Soutien financier de OTT Héritage

Parallèlement, la Société a reçu un soutien financier de son principal actionnaire OTT Héritage, renforçant ainsi sa capacité à poursuivre ses opérations et à mettre en œuvre ses projets stratégiques. Ce soutien prend la forme d'un engagement financier visant à sécuriser les besoins de trésorerie à court terme et à faciliter la transition vers le nouveau modèle économique.

L'implication de OTT Héritage témoigne de la confiance des investisseurs et des actionnaires dans la capacité de la Société à se redresser et à créer de la valeur durablement.

Ces deux événements majeurs – la fusion avec Courbet Héritage et le soutien de OTT Héritage – constituent des éléments déterminants pour assurer la continuité d'exploitation de la Société et son repositionnement sur un modèle plus stable et rentable. Grâce à ces initiatives, la Société est en mesure d'aborder l'année 2025 avec une vision renforcée et des perspectives de développement solides

2. COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

2.1 Comptes sociaux

Les capitaux propres sont négatifs et s'élèvent au 31 décembre 2024 à (3.263.360) euros contre (2.243.225) euros l'exercice précédent.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 1.402.361 euros contre 1.097.871 euros au 31 décembre 2023 dont la dette envers OTT HERITAGE qui s'élève à 1.353.485 euros (contre un montant de 970.850 euros au 31 décembre 2023) et les intérêts courus sur ORABSA qui représentent 109.765 euros (contre 110.376 euros en 2023).

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 797.500 euros au 31 décembre 2024 (contre 797.500 euros au 31 décembre 2023).

Au cours de l'exercice 2024, la Société a généré un chiffre d'affaires de 206.890 euros contre 161.960 euros l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2024 de la Société est constitué des prestations inter-compagnies.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 1.420.864 euros contre 2.410.292 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est une perte de (906.679) euros au 31 décembre 2024 contre une perte de (2.248.332) euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le résultat financier fait ressortir un bénéfice de 851.834 euros au 31 décembre 2024 contre une perte de (1.159.335) euros au 31 décembre 2023.

Le résultat exceptionnel ressort à (935.290) euros au 31 décembre 2024 contre un résultat exceptionnel (12.146) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de (990.135) euros contre une perte de (3.419.813) euros au titre de l'exercice précédent.

2.2 Engagements hors bilan de la Société (article L. 225-100 du Code de commerce)

Néant.

3. PRISES DE PARTICIPATIONS ET/OU DE CONTROLE DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE – SUCCURSALES (article L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)

La Société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La Société ne disposait au 31 décembre 2024 d'aucune succursale.

4. CESSIONS DE PARTICIPATIONS ET/OU DE CONTROLE

La Société a cédé les participations suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Le 12 octobre 2024, 100% du capital social et des droits de vote de la société Nys
- Le 31 décembre 2024, 100% du capital social et des droits de vote de la société MHM Labs.

5. ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

5.1 Répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, le capital et les droits de vote de la Société étaient répartis de la façon suivante :

Au 31 Décembre 2024	Nombre d'actions	% du Capital	Droit de vote simple	Droit de vote double	Nombre de voix	% total de droits de vote
OTT HERITAGE	1 077 632	29,92%	1 063 652		1 063 652	29,92%
FIPP	343 269	9,53%	343 269		343 269	9,53%
NISALAVARA	120 476	3,35%	120 476		120 476	3,35%
Autres	2 060 203	57,20%	2 074 183		2 074 183	57,20%
Total	3 601 580	100,00%	3 601 580		3 601 580	100,00%

5.2 Actions d'autocontrôle (article L. 233-13 du Code de commerce)

Il n'existe aucune action d'autocontrôle de la Société.

5.3 Avis de détention et aliénation de participation croisée

Il n'y a eu aucune aliénation d'actions intervenue à l'effet de régulariser les participations croisées conformément à l'article R. 233-19 alinéa 2 du Code de Commerce.

6 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE POUR LA SOCIETE

6.1 Tenue de l'Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

En date du 24 avril 2024, la Société a demandé le report de son assemblée générale annuelle auprès du tribunal de commerce d'Antibes qui a accordé un délai allant jusqu'au 30 septembre 2024. Suite à l'impossibilité de présenter des comptes au 30 septembre 2024, la Société a de nouveau sollicité le tribunal de commerce de Paris le 6 septembre 2024. La demande a été rejetée en date du 3 octobre 2024. L'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire a eu lieu le 20 mars 2025.

6.2 Confirmation de la maturité des ORA et comptabilisation en dette

L'assemblée générale du 20 mars 2025 a confirmé la maturité des ORA le 4 décembre 2023 et confirmé leur comptabilisation en dette dans les comptes de la société MyHotelMatch à un taux d'intérêt de 5% pour une durée de 24 mois avec une échéance le 4 décembre 2025.

6.3 MHM Labs

MHM Labs a été placée en redressement judiciaire en janvier 2025 puis en liquidation judiciaire en mars 2025.

6.4 Démission d'Auriane de Castelnau

Le 18 avril 2025, Auriane de Castelnau, membre du Conseil d'administration a annoncé sa démission avec effet immédiat.

6.5 Approbation des comptes semestriels 2024 et publication du Rapport Financier Semestriel 2024

Les comptes semestriels 2024 ont fait l'objet d'un examen par le comité d'audit et les commissaires aux comptes de la Société puis ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 29 avril 2025. Le Rapport Financier Semestriel a, quant à lui, été publié le 30 avril 2025 et est disponible sur le site internet de la Société.
